



Conditions générales d'utilisation et de vente du Collège National de Yoga – 1^{er} septembre 2022

1) Préambule et conditions d'inscription aux activités du CNY

L'association Collège National de Yoga (CNY) est une école de yoga qui propose des cours de yoga, des séminaires à thème ou résidentiels, une formation professionnelle diplômante de professeur de Hatha Yoga ainsi que des stages de post-formation ouverts à tous les enseignants.

Les présentes conditions générales ont pour but de préciser les conditions dans lesquelles les prestations du CNY sont réalisées.

L'association Collège National de Yoga qui est enregistrée à l'INSEE sous le numéro de SIRET : 481 220 796 000 17 00011 exerce, notamment une activité de yoga avec :

- des cours à l'unité,
- des forfaits,
- des abonnements.
- des week-end
- des séminaires
- des modules de formations et post-formation de professeur de yoga

Dans le cadre de ses activités, l'association Collège National de Yoga est amenée à éditer un site internet <https://collegeyoga.fr/>, ci-après dénommé le « Site ».

Vous pouvez entrer en contact avec une personne physique par mail à l'adresse électronique suivante : contact@collegeyoga.fr

Les prestations figurant sur le site Internet <https://collegeyoga.fr/> sont proposées par l'association loi 1901 Collège National de Yoga.

Pour en profiter, il convient d'être adhérent à l'association Collège National de Yoga. Pour devenir adhérent il suffit de s'inscrire en remplissant le formulaire en ligne ou lors de l'inscription en présence. En validant sa commande, le client devient par là-même adhérent à l'association Collège National de Yoga et déclare accepter sans réserve les termes de ladite commande ainsi que l'intégralité des présentes conditions générales de vente.

Les présentes conditions générales de vente sont valables à compter du 1^{er} septembre 2022.

Préambule

Le Collège National de Yoga est une association régie par la loi 1901, non soumise à la T.V.A.

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation et de Vente sont conclues entre l'association Collège National de Yoga et tout adhérent. Elles ont pour objet de définir pour les Adhérents, les modalités

d'accès, de mise à disposition et d'utilisation du Site ainsi que ses fonctionnalités et son contenu. Tout adhérent peut prendre connaissance des Conditions à partir du Site internet : <https://collegetyoga.fr/>. Les présentes Conditions forment un contrat juridiquement contraignant qui est opposable à tout adhérent ayant préalablement accepté les présentes Conditions.

La création d'un compte, l'achat d'un cours, d'un abonnement ou d'une quelconque prestation sur le site <https://collegetyoga.fr/> implique une acceptation sans réserve et le respect par l'adhérent de l'ensemble des présentes Conditions Générales d'Utilisation et de Vente. L'adhérent doit lire ces Conditions avant de faire usage du Site ou de ses services. Si un adhérent refuse de se conformer à l'une ou plusieurs des dispositions des présentes Conditions, il ne doit pas utiliser le Site et les services proposés par l'association Collège National de Yoga.

Conditions communes à toutes les activités du CNY

Tout Elève devra remettre au CNY un certificat médical attestant qu'il est apte à pratiquer le yoga.

Il devra remplir une fiche d'inscription dont un modèle est annexé aux présentes conditions générales.

Conditions spécifiques à la formation d'enseignant

Un Elève ne pourra postuler à la formation de professeur de yoga qu'à condition d'avoir suivi régulièrement des cours de yoga pendant une durée minimale de 2 ans, sauf dérogation exceptionnelle.

Tout Elève devra remettre au CNY une lettre de motivation expliquant les raisons pour lesquelles il souhaite suivre une formation de professeur de yoga.

Cette inscription ne deviendra définitive qu'après que l'Elève ait assisté à un séminaire et après un entretien individuel avec le responsable de formation de telle façon à s'assurer que cette formation est en adéquation avec les intérêts de l'Elève et du CNY.

Article 1 – Objet de la vente

Le présent contrat a pour objet la vente de cours de yoga et des différentes prestations proposées par l'association Collège National de Yoga à partir du site Internet : <https://collegetyoga.fr/>

Article 2 – Formules – Durée - Modalités

Tout utilisateur déclare avoir la capacité juridique de contracter avec l'association Collège National de Yoga, c'est-à-dire être âgé d'au moins dix-huit (18) ans ou être émancipé, être capable juridiquement de contracter et ne pas faire l'objet d'une mesure de curatelle ou de tutelle.

L'utilisateur garantit la véracité et l'exactitude des informations fournies par lui.

L'adhérent déclare en tout état de cause, tant lors de son inscription que pendant toute la durée de celle-ci, avoir fait et faire contrôler régulièrement par un médecin son aptitude à participer aux cours de yoga dispensés par l'association Collège National de Yoga.

Compte tenu de l'exercice d'une activité physique, l'adhérent déclare ne faire l'objet d'aucune contre-indication médicale. L'adhérent s'engage à informer sans délai l'association Collège National de Yoga, de tout problème de santé et particulièrement de toute grossesse, opération, blessure, accident cardiovasculaire, etc. pouvant mettre en cause la pratique du yoga. De plus, l'adhérent s'engage à prendre toutes précautions nécessaires pour sa santé, sa sécurité et son hygiène et à respecter toutes les consignes et/ou instructions écrites et/ou verbales données par l'enseignant de yoga.

À défaut de respecter les engagements ci-dessus, l'adhérent sera tenu pour responsable de tout incident ou accident qui surviendrait lors ou par suite de l'exercice de l'activité de yoga, en présence ou par zoom au sein de l'association Collège National de Yoga.

L'association Collège National de Yoga, se réserve la possibilité de refuser l'adhésion ou l'accès aux cours, ainsi que d'exclure d'un cours l'adhérent en cas de doute sur sa condition physique et/ou son aptitude à pratiquer le yoga ainsi qu'en cas de non-respect des consignes et/ou instructions écrites et/ou verbales.

L'adhérent pourra souscrire à toute(s) prestation(s) proposée(s) selon le tarif en vigueur le jour de la commande.

Le forfait ou abonnement devra démarrer pendant la période souscrite, tout remboursement ou report sur l'année suivante étant exclu.

Modalités relatives aux activités en présentiel du CNY

Les intervenants, sujets, horaires et lieux de stage sont précisés sur le site du CNY.

Le CNY se réserve, en cas de nécessité, de modifier ces modalités et/ou de reporter et/ou d'annuler l'une de celles-ci.

Dans cette hypothèse, l'Elève sera tenu informé par mail du ou des modifications intervenues.

Une confirmation des dates et localisation de chaque stage de formation sera envoyée par mail aux inscrits au plus tard 7 jours avant le début du stage.

L'Elève s'engage à respecter le matériel mis à sa disposition ainsi que les règles de fonctionnement du lieu de formation et le respect des horaires.

Article 3 – Tarifs

Les tarifs sont indiqués sur le site du CNY.

Ils sont exonérés de la TVA.

Par ailleurs tout Elève désirant effectuer la formation de professeur de yoga devra adhérer à la Fédération de Yoga FYLE et régler au plus tard lors du premier week-end de formation la cotisation réclamée par celle-ci ce qui lui permettra de bénéficier de l'assurance responsabilité civile souscrite par celle-ci.

Le paiement des sommes dues au CNY devra être réalisé par chèque(s) ou prélèvements(s) selon l'une des modalités suivantes :

En ce qui concerne la formation d'enseignant

- En une fois lors du premier cours de rentrée,
- En trois fois (octobre, janvier et avril),
- En neuf mensualités (Tous les 15 de chaque mois du 15/10/18 au 15/06/19 inclus).

En ce qui concerne les cours et séminaires

Pour les cours, en début de trimestre ou en début d'année (soit le mois de septembre).
Pour les séminaires, en respectant les dates indiquées sur les dépliants d'informations.

Pour toutes les activités du CNY, tout trimestre et/ou année commencé est dû sauf cas de grave maladie.

Les descriptifs des prestations présentées sur le site précisent pour chaque prestation les éléments inclus dans le prix et les éventuelles conditions particulières. Les prix indiqués sont ceux en vigueur à la date de la réservation.

Tous les prix sont affichés en euros. L'association Collège National de yoga est non-soumise à la TVA.

Article 4 – Mode de règlement

Le mode de règlement proposé est la carte bancaire selon une procédure sécurisée, par paypal, apple pay, google pay,

L'utilisateur garantit qu'il est pleinement habilité à utiliser la carte de paiement qu'il utilisera et que cette dernière donne accès à des fonds suffisants pour couvrir tous les coûts nécessaires au règlement de la commande. L'engagement de payer donné au moyen d'une carte de paiement est irrévocable. Il ne peut être fait opposition au paiement qu'en cas de perte, de vol ou d'utilisation frauduleuse de la carte. Le droit d'opposition au paiement ne saurait notamment être utilisé pour pallier l'absence de droit de rétractation (cf. article 10 ci-après).

Article 5 – Accès au service

Les différentes formules proposées par l'association Collège National de Yoga, sont toutes strictement personnelles et limitées dans le temps. L'adhérent s'engage donc à prendre connaissance et respecter la date limite de validité de son adhésion. Aucune prorogation ne sera admise sauf pour raison de santé grave attestée.

La non utilisation temporaire ou définitive des cours achetés n'ouvre à l'adhérent aucun droit à prolongation au-delà de la date limite de validité, ni à résiliation anticipée, ni à remboursement.

L'association Collège National de Yoga pourra modifier temporairement les horaires et/ou jours des cours, voire les supprimer, en cas de nécessités techniques de tout ordre, de travaux, d'intervention de personnes extérieures, et/ou d'organisation, etc. Les cours modifiés seront reportés ; les cours annulés ne seront pas décomptés..

Article 6 – Utilisation du code confidentiel

L'identifiant et le mot de passe permettant à l'adhérent de s'identifier et de se connecter à la partie payante du site sont personnels et confidentiels.

L'adhérent est entièrement responsable de l'utilisation des éléments personnels d'identification le concernant. Il s'engage à les conserver secrets et à ne pas les divulguer sous quelque forme que ce soit.

Article 7 – Clause limitative de responsabilité

7.1 – Pour l'utilisation du site

L'adhérent déclare accepter les caractéristiques et les limites de l'Internet et en particulier reconnaître :

- qu'il a connaissance de la nature de l'Internet, en particulier de ses performances techniques et des temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations ;
- que la communication par l'adhérent de ses éléments personnels d'identification ou d'une manière générale de toute information jugée par l'adhérent comme confidentielle est faite sous sa propre responsabilité ;
- qu'il appartient à l'adhérent de prendre toutes mesures nécessaires pour s'assurer que les caractéristiques techniques de son ordinateur lui permettent la consultation des informations ;
- qu'il appartient à l'adhérent de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciel de la contamination par d'éventuels virus circulant à travers le site.

L'association Collège National de Yoga ne garantit pas que le site sera exempt d'anomalies, d'erreurs ou de bugs, ni que ceux-ci pourront être corrigés, ni que le site pourra fonctionner sans interruption ou panne, ni encore qu'ils sont compatibles avec tous les matériels sans exception et ne saurait être tenue responsable de dysfonctionnements imputables à des logiciels de tiers.

7.2 – Pour les prestations dispensées

L'association Collège National de Yoga ne saurait voir sa responsabilité engagée du fait de toute inexécution ou mauvaise exécution de tout ou partie des prestations prévues au contrat qui serait imputable à l'adhérent, à un cas de force majeure ou encore au fait d'un tiers au contrat.

L'association Collège National de Yoga ne pourra être tenue pour responsable en cas de vol ou de perte des objets appartenant à l'adhérent, celle-ci n'assurant aucun dépôt et/ou surveillance. L'adhérent est autorisé à apporter ses objets personnels dans la salle de cours sous sa propre surveillance.

Article 8 – Propriété intellectuelle des contenus

L'adhérent ne dispose d'aucun droit de propriété intellectuelle sur les documents présents sur le site Internet : <https://collegevoga.fr/> et s'interdit donc de rediffuser les documents qui sont disponibles sur ce site. Toute autre utilisation que celles strictement autorisées par la loi ou les présentes conditions générales de vente est constitutive d'une contrefaçon et sera sanctionnée par les dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle.

Article 9 – Validité et force probante des échanges électroniques

L'adhérent reconnaît la validité et la force probante des échanges et enregistrements électroniques réalisés par l'association Collège National de Yoga. Il accepte que lesdits enregistrements reçoivent la même force probante qu'un écrit signé de manière manuscrite quant aux commandes passées et à l'exécution des obligations des parties.

Article 10 – Absence de délai de rétractation

En application des dispositions de l'article L. 121-21-8 du Code de la consommation, les prestations dispensées par l'**association Collège National de Yoga** ne sont pas soumises à l'application du droit de rétractation prévu aux articles L. 121-21 et suivants du Code de la consommation en matière de vente à distance.

En conséquence, l'utilisateur ne pourra pas invoquer le droit à rétractation une fois sa commande validée.

Article 11 – Résiliation et absences

En cas de violation par l'adhérent de l'une de ses obligations essentielles, L'association Collège National de Yoga se réserve la possibilité de suspendre immédiatement et de plein droit son accès aux différentes prestations et de résilier le présent contrat après une mise en demeure restée sans effet pendant un mois ou sans préavis, en cas de manquements graves et/ou répétés.

En cas de résiliation anticipée, L'association Collège National de Yoga ne remboursera en aucun cas les sommes versées en totalité ou partiellement par l'adhérent.

Absences dans le cadre de la formation d'enseignant de yoga

En cas d'absence pendant la formation d'enseignant, l'Elève s'engage à récupérer le contenu enseigné, soit auprès d'un autre stagiaire, soit sur les enregistrements audio faits le cas échéant. L'Elève s'engage ainsi à être toujours à jour par rapport au cursus enseigné dans les différentes matières.

En conséquence, une absence lors d'une formation ne pourra pas être récupérée à un autre moment sauf avec entente préalable avec le formateur concerné.

Article 12 – Réclamations

Toute réclamation de nature financière ou tenant à la qualité des prestations objets des présentes doit être obligatoirement signalée par écrit le plus tôt possible, et au plus tard trente (30) jours à compter de l'expiration de la prestation en cause, à l'adresse suivante : **association Collège National de Yoga , 3 allée de la MARNE, 95120 ERMONT - FRANCE**

Passé ce délai, aucune réclamation ne sera prise en considération.

Un accusé réception du courrier de réclamation de l'adhérent attestant de sa bonne réception et de sa prise en charge par l'association sera adressé dans un délai de dix (10) jours maximum.

Article 13 – Protection des données personnelles

L'adhérent accepte de recevoir par email de la part de **L'association Collège National de Yoga** des newsletters, des informations et/ou des offres de prestations.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, telle que modifiée en 2004, L'association Collège National de Yoga s'engage à protéger la confidentialité de l'ensemble des données personnelles de ses adhérents qu'elle conserve pour la durée du contrat passé. L'adhérent bénéficie d'un droit d'accès, de contestation, de rectification et de suppression aux informations qui le concernent, qu'il peut exercer par courrier en adressant sa demande à l'adresse de L'association Collège National de Yoga.

Le site [htt: https://collegeyoga.fr/](https://collegeyoga.fr/) utilise des cookies pour gérer les sessions des utilisateurs. Les adhérents peuvent toutefois les supprimer dans les préférences de leur navigateur web.

L'adhérent peut également, s'il en fait la demande par courrier à la société, s'opposer au traitement des données le concernant par celle-ci.

Article 14 – Droit applicable et juridictions compétentes

Le présent contrat est soumis au droit français. En cas de contestation portant sur l'application ou l'interprétation de ce contrat, les parties conviennent de rechercher une solution amiable.

A défaut, les tribunaux du ressort de la cour d'appel de Paris seront seuls compétents.

- [Préambule](#)
- [Article 1 – Objet de la vente](#)
- [Article 2 – Formules – Durée](#)
- [Article 3 – Tarifs](#)
- [Article 4 – Mode de règlement](#)
- [Article 5 – Accès au service](#)
- [Article 6 – Utilisation du code confidentiel](#)
- [Article 7 – Clause limitative de responsabilité](#)
- [Article 8 – Propriété intellectuelle des contenus](#)
- [Article 9 – Validité et force probante des échanges électroniques](#)
- [Article 10 – Absence de délai de rétractation](#)
- [Article 11 – Résiliation](#)
- [Article 12 – Réclamations](#)
- [Article 13 – Protection des données personnelles](#)
- [Article 14 – Droit applicable et juridictions compétentes](#)